

Délibération n°2604-08

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard
BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12+3 proc
Votants : 14

Etaient présents : Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Marion
RINQUIN – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jessica DE SOUSA –
Lucile RAVARY – Jean-Christophe RENE – Tiphaine DESHAYES SANCERNI
– Ange DELLAVALLE – Laurent SCRIVA

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Sandrine
BARRALIS

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Objet : Subvention Les Doigts Agiles
2026

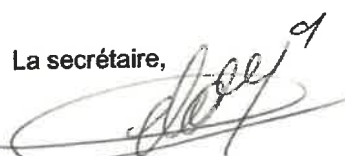
Monsieur le Maire informe le Conseil que les associations communales bénéficient, chaque année, d'une aide financière afin de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Aussi, Monsieur le Maire propose pour Les Doigts Agiles – au titre de l'année 2026 – le montant suivant :

- Les Doigts Agiles 450,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- **ACCEPTÉ** le montant mentionné ci-dessus attribué aux Doigts Agiles, par **14 voix POUR**.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire,

Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA
Date de signature : 04/05/2026
Qualité : Maire